

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Ce 21 janvier 2026

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest tenue le 21 janvier 2026, à 19 h, à la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Présents :	M.	Jaclin Bégin	Préfet
	M <sup>me</sup>	Cindy Demers	Authier
	MM.	Fernand Major	Authier-Nord
		Daniel Favreau	Chazel
	M <sup>mes</sup>	Cathy Gauthier	Clermont
		Claire Paquet	Clerval
	MM.	Denis Blais	Duparquet
		Alain St-Pierre	Dupuy
		Serge Marquis	Gallichan
	M <sup>me</sup>	Sophie Bouchard	La Reine
	MM.	Yves Dubé	La Sarre
		Tony Boudreau	Macamic
	M <sup>mes</sup>	Sarah S. Boughanmi	Normétal
		Joanie Roy	Palmarolle
	MM.	Pierre Godbout	Poularies
		Jean-François Boutin	Rapide-Danseur
	M <sup>me</sup>	Diane Provost	St-Lambert
MM.	Rémi Morin	Ste-Hélène-de-Mancebourg	
	Alain Guillemette	Val Saint-Gilles	

Sont également  
présents :

M <sup>me</sup>	Linda C. Bédard	Languedoc (TNO)
M.	Normand Lagrange	Directeur général
M.	Éric Fournier	Directeur général adjoint
M <sup>me</sup>	Vanessa Pronovost	Secrétaire d'assemblée
M.	Denis Beauregard	Resp. des communications

Absents :	MM.	Sébastien Roy *	Roquemaure
		David Goulet	Ste-Germaine-Boulé
		Mathieu Cloutier	Taschereau
		André Boulianne	St-Eugène-de-Chazel (TNO)

CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président, monsieur Jaclin Bégin, la déclare ouverte à 19 h.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;

4. Élection et nominations;
5. Adoption et ratification des procès-verbaux;
6. Affaires en découlant;
7. Rapports et comptes rendus;
8. Informations;
9. Administration générale;
10. Développement;
11. Aménagement;
12. Forêt;
13. Gestion des territoires non organisés;
14. Résolutions diverses;
15. Avis de motion, projet et adoption de règlements;
16. Levée et fermeture de la séance.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

26-01

Proposé par monsieur Denis Blais et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut mentionné.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Guillaume Simard et madame Pauline Tanguay, d'Accès-Loisirs Québec, présentent aux élus leurs services et la possibilité d'une implantation en Abitibi-Ouest, via la plateforme Teams.

\* Arrivée de monsieur Sébastien Roy, il est 19 h 09.

#### ÉLECTION ET NOMINATIONS

##### **Procédure d'élection du préfet**

Monsieur Jaclin Bégin ne préside plus l'assemblée, il prend place parmi les maires. Le greffier-trésorier préside la séance.

La procédure d'élection est précisée et expliquée.

##### **Nomination des officiers d'élection**

26-02

Proposé par madame Sarah S. Boughanmi et unanimement résolu de nommer :

- Monsieur Normand Lagrange, président d'élection;
- Madame Vanessa Pronovost, secrétaire d'élection;
- Monsieur Éric Fournier, scrutateur.

## **Élection du préfet**

### **Proposition**

E-26-01 Monsieur Daniel Favreau, appuyé par monsieur Tony Boudreau, propose la candidature de monsieur Jaclin Bégin, maire de Sainte-Germaine-Boulé, à la fonction de préfet.

### **Fermeture des propositions**

E-26-02 La clôture des propositions est demandée par madame Diane Provost.

Le directeur général demande au candidat, monsieur Jaclin Bégin s'il accepte la mise en candidature : monsieur Bégin accepte.

Monsieur Jaclin Bégin est unanimement déclaré élu à la fonction de préfet.

## **Fin du processus électoral**

Monsieur Jaclin Bégin, préfet, préside la séance.

## **Nomination d'un(e) préfet(e) suppléant(e)**

26-03 Proposé par monsieur Denis Blais de nommer monsieur Serge Marquis à la fonction de préfet suppléant.

Le vote est demandé.

	<b>Voix</b>	<b>% de la population</b>
Pour	18	100 %
Contre	0	0 %

**Résolution adoptée à l'unanimité.**

## **Nomination des membres du comité administratif**

Conformément au Règlement 09-2023 constituant un comité administratif, le comité se compose de cinq membres, soit :

- Le préfet;
- Le préfet suppléant;
- Trois autres membres du conseil qui sont des maires et qui sont nommés par le conseil.

### **Secteur Sud**

Le secteur Sud est représenté par le préfet suppléant, monsieur Serge Marquis.

### **Secteur Centre**

Le secteur Centre est actuellement représenté par monsieur Yves Dubé.

RECOMM. Les membres du conseil recommandent la nomination de monsieur Yves Dubé à titre de représentant du secteur Centre.

26-04 Proposé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de nommer monsieur Yves Dubé à titre de représentant du secteur Centre au sein du comité administratif.

#### Secteur Nord

Le secteur Nord n'est actuellement pas représenté.

RECOMM. Les membres du secteur Nord recommandent la nomination de monsieur Alain Guillemette.

26-05 Proposé par madame Sophie Bouchard et unanimement résolu de nommer monsieur Alain Guillemette à titre de représentant du secteur Nord au sein du comité administratif.

#### Secteur Est

Le secteur Est est actuellement représenté par monsieur Pierre Godbout.

RECOMM. Les membres du secteur Est recommandent la nomination de monsieur Pierre Godbout.

26-06 Proposé par monsieur Tony Boudreau et unanimement résolu de nommer monsieur Pierre Godbout à titre de représentant du secteur Est au sein du comité administratif.

#### **Nomination des membres du comité consultatif agricole (CCA)**

26-07 Proposé par monsieur Tony Boudreau et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes au sein du comité consultatif agricole, pour une durée de 4 ans :

- Jaclin Bégin, préfet
- Alain Guillemette, élu

À ces membres s'ajoutent les représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA), nommés par la résolution 25-A-155.

#### **Comité consultatif en aménagement du territoire (CCAT)**

Ces membres seront nommés lors d'une prochaine séance, à la suite d'un appel public de candidatures.

#### **Nomination des membres du comité consultatif multiresource**

26-08 Proposé par madame Sophie Bouchard et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes au sein du comité consultatif multiresource, pour une durée de 4 ans :

- Jaclin Bégin, préfet;
- Serge Marquis, représentant tout secteur;
- Cathy Gauthier, représentante du secteur Nord;
- Fernand Major, représentant du secteur Est;
- Sébastien Roy, représentant du secteur Sud;
- Pierre Vachon, représentant de l'Union des producteurs agricoles;

- Léandre Gilbert, représentant du Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue.

### **Nomination des membres du comité consultatif en développement**

26-09

Proposé par monsieur Tony Boudreau et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes au sein du comité consultatif en développement, pour une durée de 4 ans :

- Jaclin Bégin, préfet;
- Yves Dubé, représentant du secteur Centre;
- Sophie Bouchard, représentante du secteur Nord;
- Fernand Major, représentant du secteur Est;
- Joanie Roy, représentante du secteur Sud.

À ces membres, s'ajoutent les personnes suivantes pour les différents volets :

#### **Soutien au développement local**

- Karoline Létourneau, résidente impliquée dans un organisme du milieu;
- Rosalie Lapierre, résidente ne faisant pas partie d'un organisme du milieu.

#### **Soutien à l'entrepreneuriat**

- Gino Trudel, entrepreneur privé;
- Frédérique Lavallée, entrepreneure privée;
- Isabelle Métivier, représentant d'organisme économique.

### **Nomination des membres du comité consultatif en gestion des matières résiduelles et environnement**

26-10

Proposé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes au sein du comité consultatif en gestion des matières résiduelles et environnement, pour une durée de 4 ans :

- Jaclin Bégin, préfet;
- Yves Dubé, représentant du secteur Centre;
- Diane Provost, représentante du secteur Nord;
- Tony Boudreau, représentant du secteur Est;
- Rémi Morin, représentant du secteur Sud.

### **Nomination des membres du comité de sécurité publique (CSP)**

26-11

Proposé par monsieur Denis Blais et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes au sein du comité de sécurité publique, pour une durée de 4 ans :

- Jaclin Bégin, préfet;
- Yves Dubé, représentant du secteur Centre;
- Sarah Sophia Boughanmi, représentante du secteur Nord;
- Fernand Major, représentant du secteur Est;
- Serge Marquis, représentant du secteur Sud.

À ces membres s'ajoutent les membres de l'équipe de la Sûreté du Québec, désignés par ces derniers.

### **ADOPTION ET RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Ayant déjà reçu copie des procès-verbaux, les membres du conseil en dispensent la lecture.

### **Adoption du procès-verbal du conseil**

Proposé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest du 17 décembre 2025, tel que déposé.

### **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

### **RAPPORTS ET COMPTES RENDUS**

Messieurs Jaclin Bégin et Normand Lagrange résument les différentes rencontres auxquelles ils ont participé au cours du dernier mois.

### **INFORMATIONS**

#### **Table des directions municipales 2026**

Le calendrier des rencontres de la Table des directions municipales est déposé à titre informatif. Les directeurs généraux des municipalités l'ont reçu en décembre dernier, afin de pouvoir l'intégrer à leur agenda 2026.

Ces rencontres feront généralement suite aux séances du conseil, et permettront d'assurer un suivi concernant divers dossiers avec les directions générales des municipalités.

#### **Prix Hommage François-Gendron**

Un 5 à 7 se tiendra le 18 février prochain pour la remise du Prix Hommage François-Gendron. Une invitation sera transmise incessamment à cette fin.

#### **Prix Ulrick-Chérubin**

Pour une 2<sup>e</sup> année, la MRC d'Abitibi-Ouest déposera sa candidature au prix Ulrick-Chérubin, prix soulignant l'apport des organismes municipaux ainsi que des organisations à but non lucratif dans la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière d'accueil, d'intégration et d'inclusion des personnes immigrantes, partout sur le territoire québécois.

#### **SPCA – Lettre de sensibilisation d'une citoyenne**

Dépôt d'une correspondance d'une citoyenne sensibilisant les élus aux difficultés financière de la SPCA d'Abitibi-Ouest.

#### **Journée de réflexion stratégique ESD-AAT**

Une invitation d'Attractivité Abitibi-Témiscamingue a été transmise pour la tenue d'une journée de réflexion stratégique sur le renouvellement de l'Entente

sectorielle de développement en attraction et établissement durable de l'Abitibi-Témiscamingue (ESD-AAT), qui aura lieu le 18 février 2026 à Rouyn-Noranda.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### MRC – Priorités 2026

Le directeur général présente les dossiers prioritaires de la MRC d'Abitibi-Ouest, par services, pour l'exercice financier 2026 :

<b>Administration générale</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en œuvre de l'Entente de développement territorial (Volet 2 intégrant le Volet 3 – Vitalisation) du Fonds régions et ruralité (FRR);</li><li>• Transport : virage numérique et transport à la demande;</li><li>• Vente pour taxes.</li></ul>
<b>Ressources humaines</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Adaptation du programme de prévention SST suite à la nouvelle législation pour établissement de bureau et l'écocentre (CVMR);</li><li>• Refonte du manuel des politiques en ressources humaines 2026;</li><li>• Mise à jour du plan de relève et développement d'un plan d'action.</li></ul>
<b>Développement</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Offrir des services de première ligne aux entrepreneurs et communautés locales;</li><li>• Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire – Consultation, rédaction, adoption et mise en œuvre;</li><li>• Plan d'intervention et d'affectation des ressources (Réseau Accès PME) - Consultation, rédaction, adoption et mise en œuvre;</li><li>• Activités de réflexion citoyenne &amp; Entente sectorielle de développement en développement social – Identification des besoins, priorisation et mise en œuvre;</li><li>• Planification stratégique du développement touristique – Suivi et mise en œuvre;</li><li>• Politique culturelle – Suivi et mise en œuvre ;</li><li>• Stratégie jeunesse en milieu municipal – Suivi et mise en œuvre.</li></ul>
<b>Aménagement - Occupation du territoire</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire du SAD l'outil central de cohérence territoriale, dans lequel se reflètent et s'articulent l'ensemble des planifications sectorielles afin d'assurer un aménagement du territoire durable, résilient et conforme aux attentes de la population.</li></ul>
<b>Gestion des matières résiduelles / CVMR</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Unifier et pérenniser les opérations et les activités liées à la gestion des matières résiduelles;</li><li>• Élaboration d'un projet pour la gestion des matières organiques dans le but d'une mise en œuvre en 2026.</li></ul>
<b>Sécurité incendie</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Adoption du SCRSI;</li><li>• Réaliser les responsabilités de la MRC pour le SCRSI.</li></ul>
<b>Évaluation foncière</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ajout d'une ressource technique en évaluation foncière;</li><li>• Analyse pour convenir des modalités de renouvellement de la convention avec la FQM Évaluation pour 2027- 2032 d'ici le 31 mai 2026;</li><li>• Équilibrage du rôle de la Ville de Macamic;</li><li>• Mise en œuvre des recommandations issues de l'audit.</li></ul>
<b>Forêt</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Planifier et mettre en œuvre les travaux d'aménagement forestier sur les lots intramunicipaux du TNO et la Forêt de proximité;</li><li>• Création d'un plan de gestion de chemins forestier sur le territoire de Forêt de proximité;</li><li>• Création d'une table de travail pour le développement de la forêt de proximité.</li></ul>
<b>Communications</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Transition du Transport Coup de pouce vers le numérique</li><li>• Amélioration et mise en œuvre des outils de communications sur les différents services de la MRC;</li><li>• Conception du rapport annuel dans la première moitié de l'année.</li></ul>

## **Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue – Cotisation 2026**

26-13

Proposé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu :

- **DE VERSER** la somme de 33 552 \$, à titre de cotisation annuelle 2026, à la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue;
- **D'UTILISER** l'enveloppe du Fonds régions et ruralité – volet 2, à cet effet.

## **Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire – Activité de consultation**

L'activité de consultation avec la firme Hors-Piste, afin d'identifier les priorités du cadre d'intervention pour la vitalité du territoire, se tiendra samedi le 21 février 2026.

## **Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)**

Suivant le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) du MIFI pour la mise en œuvre du *Plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrante et des minorités ethnoculturelles 2026-2028*, le ministère a informé la MRC qu'un nouveau plan d'action devrait être élaboré.

Échanges et discussion suivent. Le sujet sera traité lors du prochain comité administratif.

## **DÉVELOPPEMENT**

### **Route verte – Modification du tracé**

- ATTENDU QUE** la Ville de Rouyn-Noranda a confirmé son intention de résilier le bail de transfert de gestion du parc linéaire conclu entre la Ville de Rouyn-Noranda et le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);
- ATTENDU QUE** cette décision entrainera la fermeture de la Cyclo-voie du Partage des eaux, le tracé de la Route Verte reliant Taschereau à Rouyn-Noranda;
- ATTENDU QUE** la Route Verte, via les différents documents d'information diffusés à travers le Québec, constitue un outil de promotion touristique d'importance;
- ATTENDU QUE** la planification stratégique du développement touristique 2024-2029 adoptée par la MRC d'Abitibi-Ouest a pour objectif de créer un climat propice au développement de projets touristiques novateurs et structurants;
- ATTENDU QUE** les différents intervenants régionaux reconnaissent, depuis les premières démarches de planification du tracé de la Route Verte en Abitibi-Témiscamingue, l'importance que le tracé traverse chacun des territoires de MRC de la région;
- ATTENDU QUE** le tracé empruntant le chemin du parc d'Aigubelle, de Mont-Brun à Taschereau, était initialement inclus dans la proposition déposée par le Comité régional de la Route Verte en janvier 2000;

- ATTENDU QUE** cette proposition incluait également un tronçon permettant de relier la ville de La Sarre à la municipalité de Taschereau;
- ATTENDU QUE** le tracé empruntant la route d'Aiguebelle, de Cléricy à Taschereau a été remplacé par le tracé de la Cyclo-voie du Partage des eaux;
- ATTENDU QUE** la Ville de La Sarre, chef-lieu de la MRC d'Abitibi-Ouest, et reconnue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) comme membre du réseau de Villages-relais, n'est toujours pas reliée à la Route Verte;
- ATTENDU QUE** le tracé actuel de la Route Verte limite grandement l'accès aux différents produits, entreprises et organisations touristiques de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- ATTENDU QUE** les accotements des routes 111, 393 et 101 entre Taschereau, La Sarre et Rouyn-Noranda sont désormais asphaltés;
- ATTENDU QUE** le comité administratif recommande que le tracé de la Route Verte soit modifié sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest afin qu'il emprunte plutôt le circuit suivant :
- Route d'Aiguebelle, de Cléricy à Taschereau;
  - Accotement asphalté de la Route 111 de Taschereau jusqu'à la jonction de la Route 393 à La Sarre;
  - Accotement asphalté de la Route 393 de La Sarre jusqu'à la jonction de la Route 101;
  - Accotement asphalté de la Route 101, de la jonction des routes 393/101 jusqu'à Rouyn-Noranda.

26-14

- EN CONSÉQUENCE,** proposé par madame Sophie Bouchard et unanimement résolu :
- **DE TRANSMETTRE** à Vélo Québec, ainsi qu'à la Direction territoriale du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), une demande de modification du tracé de la Route Verte, tel que proposé par le comité administratif;
  - **DE SOLLICITER** un appui de l'Association Touristique de l'Abitibi-Témiscamingue, à cet effet.

## AMÉNAGEMENT

### Règlements municipaux en matière d'urbanisme

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* impose à toute municipalité locale l'obligation d'adopter, dans les délais prescrits, soit deux ans, un plan d'urbanisme et des règlements (zonage, lotissement, construction) qui soient conformes au schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC.

Malgré plusieurs délais accordés par le ministère des Affaires municipales, 14 municipalités ne se sont pas encore conformées.

En conséquence, la MRC d'Abitibi-Ouest se voit obligée de refuser automatiquement la délivrance de certificats de conformité pour les municipalités en défaut, ce qui compromet malheureusement plusieurs projets.

## FORÊT

### **Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux – Décision**

26-15                   Proposé par monsieur Fernand Major et unanimement résolu d'accepter la modification de l'activité du projet FONDS-25-13, présenté dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux 2025, tel qu'apparaissant au tableau déposé.

Ledit tableau fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

### **Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) – Décision**

26-16                   Proposé par monsieur Alain Guillemette et unanimement résolu d'accepter la modification de l'activité du projet MRCAO-25-02, présenté dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2025-2026, tel qu'apparaissant au tableau déposé.

Ledit tableau fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

## GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

### **Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux – Aménagement sur TFR TNO Rivière-Ojima 2025 : Rapport final d'activité**

26-17                   Proposé par madame Diane Provost et unanimement résolu d'adopter le rapport final d'activité du projet *Aménagement sur TFR TNO Rivière-Ojima 2025*, présenté dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

## RÉSOLUTIONS DIVERSES

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

## AVIS DE MOTION, PROJET ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

### **Projet de règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments sur les territoires non organisés (TNO) de la MRC d'Abitibi-Ouest**

Monsieur Denis Blais, conseiller, par la présente :

- **DONNE** avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments sur les territoires non organisés (TNO) de la MRC d'Abitibi-Ouest, afin de contrôler les situations de vétusté et de délabrement des bâtiments, éliminer les nuisances générées par les bâtiments mal entretenus et protéger les bâtiments jugés comme ayant une valeur patrimoniale;
- **DÉPOSE** le projet de règlement intitulé *Projet de règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments sur les territoires non organisés (TNO) de la MRC d'Abitibi-Ouest*.

Des copies du projet de règlement seront disponibles au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest pour la consultation des citoyens.

LEVÉE ET FERMETURE DE LA SÉANCE

26-18

Proposé par madame Joanie Roy et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 21 h 38.

\_\_\_\_\_  
Le préfet

\_\_\_\_\_  
Le directeur général

ADOPTÉ LE :18 février 2026

*Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*